

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 FEVRIER 2026

Date de convocation : 02 février 2026

Nombre de Conseillers : en exercice : 12

Date d'affichage: 02 février 2026

présents: 8

Votants : 8

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février à 20h30, le Conseil municipal de VALDAMPIERRE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Valdampierre, sous la présidence de Monsieur Eddie VANDENABEELE.

Etaient présents : Eddie VANDENABEELE, Jérôme BENESY, Raymond CATHELAIN, Laurent MERMET, Denis BALLERY, Sophie BOUGER, PONDELEK Eddie, Delphine PRUSKI.

Absents : BRZUSTOWICZ Trystan, CHILLIARD Patrice, Julie BOSSEAUX, Ingrid VANDENABEELE

Absents excusés :

Secrétaire de séance: Raymond CATHELAIN

Après avoir ouvert la séance à 20 heures 30 Monsieur le Maire a invité le Conseil municipal à examiner l'ordre du jour. Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal
2. CFU (compte Financier Unique)
3. Affectation de résultat
4. Budget
5. Fongibilité des crédits
6. Demande de subvention
7. Questions diverses.

COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

Le Maire ayant quitté la séance, pour le vote du Compte Financier Unique (CFU),

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Denis BALLERY, délibérant sur le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025.

Donne acte de la présentation du compte financier unique lequel se résume ainsi :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 Dépenses courantes	169 789.65 €	042 Charges (écritures d'ordre entre sections amortissements)	33 731.50 €
012 Dépenses de personnel	152 103.04 €	70 Recettes des services	8 814.24 €
014 Atténuations de produits	3 506.12 €	731 Impôts et taxes	421 559.00 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

65 Autres dépenses de gestion courante	164 083.01 €	73 Impôts et taxes	45 521.48 €
66 Dépenses financières	6 439.01 €	74 Dotations et participations	160 347.07 €
		75 Autres recettes de gestion courante	46 770.44 €
68 Autres dépenses	518 €	76 Recettes financières	14.88 €
042 Charges (écritures d'ordre entre sections amortissements)	37 211.50 €	77 Recettes exceptionnelles	3 480.00 €
		Autres recettes	-
Total général	533 650.33 €	Total général	720 238.61 €

Les dépenses totales de fonctionnement représentent 533 650.33€ euros en 2025

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
1641 Emprunts et dettes	58 209.68 €	10 dotations, fond divers et réserves	189 395.40 €
20 Immobilisations en cours	112 585.71€	13 immobilisation corporelles	545 525.53 €
204 Subventions d'équipements versées au SDEA	4 748.79€	1641 Emprunt	300 000.00€
21 Immobilisations corporelles	135 833.37 €	021 Immobilisations corporelles	18 169.50 €
23 Immobilisations en cours	538 141.94 €	040 Produits (écritures d'ordre entre section) amortissements	19 042.00 €
040 Produits (écritures d'ordre entre section) amortissements	33 731.50 €		
Total général	883 250.99€	Total général	1 072 132.43 €

Les dépenses totales d'investissement représentent 883 250.99 € euros en 2025

Constate les identités de valeur avec les indications du compte financier unique relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrées et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le compte financier unique (CFU) 2025 est voté à l'unanimité (sauf Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote).

AFFECTATION DE RESULTATS 2025

Après relecture des résultats de l'année 2025, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter les sommes suivantes au Budget 2026

- 99 018.13 € au compte 001
- 336 612.19 € au compte 002

Voir tableau ci-joint.

BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 et apporte les explications nécessaires.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve : Le budget primitif prévisionnel 2026

Section de Fonctionnement Dépenses = 964 729.37 €

Section de Fonctionnement Recettes = 964 729.37 €

Section d'investissement Dépenses / Recettes = 1 905 122.80 €

Ci-joint le tableau en détail des dépenses et recettes.

Fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer davantage de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant réelles de chacune des sections (articles L.5217-10-6 du CGCT).

Dans ce cas, le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche réunion.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses réelles de chaque section.

DEMANDE DE SUBVENTION

L'association sportive du collège Le Point du jour à Auneuil, Sollicite un soutien financier auprès de la commune de Valdampierre



Après avoir examiné le dossier

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Décide : de verser la somme de 300€ à l'association sportive du Collège le Point du jour à Auneuil.

Questions diverses :

Eddie VANDENABEELE 	Raymond CATHELAIN 
--	---

Séance est levée à 21h01.